

Yahoo ! , victime de la « cyberguerre froide » ?



Le piratage massif des comptes de Yahoo ! , qui s'estime attaqué par un Etat, pourrait être un nouvel exemple d'une « cyberguerre froide » menée par des pays comme la Russie ou la Chine, mais rien ne sera jamais prouvé, selon des experts...[Lire la suite]

Denis JACOPINI anime des **conférences, des formations** en Cybercriminalité et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **Dangers liés à la Cybercriminalité (Arnaques, Piratages...)** pour mieux s'en **protéger** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Plus d'informations sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

OVH attaqué par des réseaux d'objets connectés

```
ose()
for i in range(1, 1000):
    check()
    socket, sys, os
    print "] [Remote DDoS Attack" +
    "injecting " + sys.argv[1]
attack():
    pid = os.fork()
    socket.socket(socket.AF_IN
```

OVH attaqué
par des
réseaux
d'objets
connectés

C'est un record dont il se serait sans doute passé. La semaine dernière, le fondateur d'OVH Octave Klaba expliquait sur son compte Twitter que l'hébergeur roubaïen était victime d'une série d'attaques en déni de service (DDoS) d'une ampleur inédite.

Ces attaques, qui consistent à submerger un service Web de demandes pour le mettre hors service, sont monnaie courante sur la Toile. Dans une étude portant sur la période avril 2015-mai 2016 , la société Imperva notait une multiplication par deux du nombre d'attaques DDoS par rapport à l'année précédente (à 445 attaques par semaine chez ses clients).

Mais c'est surtout la puissance de feu déployée récemment qui surprend. Mesurée en Gigabits par seconde (Gbps) quand elle se concentre sur la couche réseau, l'attaque la plus forte enregistrée par Imperva atteignait 470 Gbps mi-2016. Depuis, ce record ne cesse de tomber.

Cet été, les organisateurs des Jeux olympiques de Rio remportaient la médaille d'or de l'attaque DDoS avec des pics à 540 Gbps. La semaine dernière, c'était au tour du blog du spécialiste de la sécurité informatique Brian Krebs de subir « la plus grande attaque DDoS qu'Internet ait jamais vu », à 665 Gbps. Presque simultanément, OVH lui ravissait la couronne, encaissant des pics à plus de 1.000 Gbps.

Des botnets extrêmement efficaces

Pour mener des raids aussi violents, les cybercriminels s'appuient désormais non plus seulement sur des ordinateurs corrompus pour relayer leurs attaques (un « botnet », dans le jargon), mais sur des millions d'objets connectés – caméras IP, enregistreurs vidéo, routeurs...

Selon Octave Klaba, le botnet qui s'est attaqué à OVH comprenait ainsi pas moins de 145.607 caméras et enregistreurs numériques . Si les premiers botnets d'objets connectés (téléviseurs, réfrigérateurs...) ont été détectés dès 2014 , ils sont devenus extrêmement efficaces...[lire la suite]

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs aux **risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnachages et les piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : OVH : ces cyberattaques dopées par des réseaux d'objets connectés, High tech

Attaque informatique par Clé

USB piégée, plus fréquente qu'il n'y parraît



Attaque informatique
par Clé USB
piégée, plus
fréquente,
qu'il n'y
parraît

Attaque informatique via votre boîte aux lettres ! La police Australienne alerte les citoyens de Melbourne après la découverte de clés USB piégées distribuées dans des boites aux lettres.

Voilà une attaque informatique, couplée à du social engineering, qui laisse songeur. La police fédérale de l'État de Victoria [Australie] a mis en garde les habitants de la banlieue de Pakenham (région de Melbourne) de ne surtout pas utiliser la clé USB qui a pu leur être proposée. Une clé USB diffusée dans un courrier, placé directement dans leur boite aux lettres. L'avertissement que j'ai repéré dans le site officiel de la Police locale indique que « *Les lecteurs USB sont considérés comme extrêmement dangereux et le public est invité à ne pas les brancher sur leurs ordinateurs ou d'autres appareils informatiques.* » Il a été constaté que la clé USB mystérieuse lançait des processus dans les ordinateurs comme l'installation d'outils dédiés à des abonnements malveillants. Même si les clés USB ont été détectées dans un seul quartier, la police de Victoria a néanmoins jugé bon d'émettre une alerte à l'échelle de l'État...[lire la suite]

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaches et les piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : ZATAZ Attaque informatique : Clé USB piégée dans votre boîte aux lettres – ZATAZ

Alerte, découverte d'un virus qui se propage principalement via les Réseaux Sociaux



**Alerte,
découverte
d'un virus qui
se propage
principalement
via les
Réseaux
Sociaux**

Afin de voler leurs données, le malware utilise une campagne de diffusion massive ciblée en renvoyant les victimes vers un site gouvernemental libyen compromis et contenant le malware

Malgré le manque de sophistication du malware et un mécanisme de propagation rudimentaire, les auteurs de cette menace ont démontré qu'ils étaient capables de compromettre des sites gouvernementaux avec succès.

Au cours de leurs recherches, les experts ESET ont découvert que les attaquants compromettent des profils de réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) et postent des liens amenant au téléchargement de logiciels malveillants. Le post est rédigé en arabe et explique : « le premier ministre a été capturé à deux reprises, dont cette fois-ci dans une bibliothèque ».

Ce message texte relativement court est suivi d'un lien vers le site gouvernemental compromis.



Figure 1 : Post sur Facebook renvoyant vers un lien comportant le malware

En plus de la diffusion massive de cette campagne, les cybercriminels mènent des attaques ciblées par l'envoi d'e-mail contenant une pièce jointe malveillante de type spearphishing. Pour convaincre les victimes d'exécuter le code malveillant, des astuces d'ingénierie sociale sont mises en œuvre, comme l'utilisation d'icônes MS Word et PDF à la place de celles des exécutables et de techniques de double extension dans les noms de fichier, comme .pdf.exe. Dans certains cas, le malware peut afficher un document leurre.

Les experts ESET ont identifié le malware comme appartenant à la famille des Chevaux de Troie qui tentent de recueillir diverses informations par le vol de données classiques. Il peut être déployé sous plusieurs configurations. La version complète du logiciel malveillant peut enregistrer les frappes de clavier, collecter des fichiers de profil des navigateurs Mozilla Firefox et Google Chrome, enregistrer des sons à partir du microphone, réaliser des captures d'écran depuis la webcam, et recueillir des informations sur la version du système d'exploitation et du logiciel antivirus installé. Dans certains cas, le logiciel malveillant peut télécharger et exécuter des outils tiers de récupération de mots de passe enregistrés à partir d'applications installées.

« Nous avons analysé un échantillon de ce malware qui est actif depuis au moins 2012 dans des régions spécifiques du globe. Par le passé, les auteurs de cette cybermenace utilisaient ce malware pour une diffusion massive. Il convient de noter qu'il est encore utilisé dans des attaques de spearphishing », explique Anton Cherepanov, malware researcher chez ESET.

Pour plus de détails sur ce malware, cliquez ici.

Source : ESET

Denis Jacopini anime des conférences et des formations et est régulièrement invité à des tables rondes en France et à l'étranger pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux CyberRisques (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous animons conférences et formations pour sensibiliser décideurs et utilisateurs aux risques en informatique, découvrir et comprendre les arnaques et les piratages informatiques pour mieux s'en protéger et se mettre en conformité avec la CNIL en matière de Protection des Données Personnelles. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Un utilisateur de Yahoo! poursuit le groupe pour « négligence »



Un utilisateur de Yahoo! poursuit le groupe pour « négligence »

Le plaignant regrette que les mesures de sécurité du groupe n'aient pas été renforcées. Il s'autoproclame représentant des utilisateurs lésés par le vol de données.

Après l'annonce, jeudi 22 septembre, du piratage d'au moins 500 millions de comptes d'utilisateurs de Yahoo!, le groupe est désormais poursuivi pour « négligence grave » à la suite de la plainte d'un utilisateur. Le groupe de Sunnyvale (Californie) fait face à un certain nombre de questions relatives à sa gestion de l'incident.

La plainte a été déposée vendredi auprès du tribunal fédéral de San Jose (Californie), par Ronald Schwartz, un résident de New York qui entend représenter tous les utilisateurs américains de Yahoo! affectés par le vol de leurs informations personnelles.

L'opérateur de services Internet a annoncé, la veille, que les données volées pourraient inclure des noms, des adresses emails, des numéros de téléphone, des dates de naissance et des mots de passe cryptés. Il a exclu à ce stade le vol de données bancaires dans ce qu'il présente comme une attaque menée par un « agent piloté par un Etat », sans apporter de preuve de cette hypothèse. L'action en justice vise le statut de recours collectif (« class action ») et entend réclamer des dommages et intérêts.

Selon le plaignant, le piratage aurait pu être évité si le groupe avait renforcé ses mesures de sécurité après plusieurs précédentes tentatives d'effraction. Il déplore également la lenteur de Yahoo!, qui aurait, selon lui, mis trois fois plus de temps que ses concurrents pour faire état du piratage...[lire la suite]

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaches** et les **piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

poursuivi pour « négligence » par un utilisateur

Signes indiquant qu'un compte a été piraté et procédure à suivre



Signes indiquant
qu'un compte
Yahoo a été
piraté et
procédure
à suivre

Nous espérons que vous n'aurez jamais à craindre qu'une autre personne accède à votre compte sans votre autorisation, mais vous ne pouvez jamais être sûr à 100 % de la sécurité de votre compte. Voici comment déterminer si une autre personne s'est connectée à votre compte Yahoo et les étapes à suivre pour récupérer l'accès à celui-ci.

Quelle que soit la situation, si vous pensez qu'une autre personne a accédé à votre compte sans votre autorisation, changez votre mot de passe immédiatement. Si vous n'avez pas accès à votre compte, utilisez l'aide relative aux mots de passe pour le récupérer.

Signes indiquant que votre compte a été piraté

- Vos informations de compte ont été modifiées à votre insu.
- Des connexions ont été établies depuis des endroits que vous ne reconnaissiez pas sur la page de vos activités de connexion.
- Vous ne recevez pas des e-mails que vous attendiez.
- Votre compte Yahoo Mail envoie des spams

Ce que vous devez faire

Bloquer l'envoi de spam depuis votre compte

Recevoir des spams est une chose. Recevoir des rapports de spam provenant de votre compte en est une autre. Si votre compte a été piraté de sorte qu'il envoie des spams, vous pouvez résoudre ce problème ! Le moyen le plus rapide de bloquer l'envoi de spams depuis votre compte consiste à sécuriser votre compte en créant un nouveau mot de passe fiable ou activer la clé de compte.

Signaler un mail falsifié (usurpé)

Les messages falsifiés sont des mails qui semblent avoir été envoyés depuis votre adresse mail, mais qui en réalité ont été envoyés depuis un compte de messagerie complètement différent. Si votre Yahoo Mail est sécurisé, mais que vos contacts reçoivent toujours des spams qui semblent provenir de votre adresse, il s'agit probablement d'un mail falsifié ou « usurpé ».

1. Affichez l'en-tête complet du mail en question.
2. Dans la dernière ligne Reçu de l'en-tête complet, notez l'adresse IP d'où provient le mail.
- Cela correspond au fournisseur d'accès Internet (FAI) de l'expéditeur.
3. Effectuez une recherche par adresse IP sur un site tel que WhoIs.net pour déterminer le fournisseur d'accès Internet de l'expéditeur.
4. Contactez le fournisseur d'accès Internet de l'expéditeur pour demander que l'action appropriée soit entreprise.

Les fournisseurs de messagerie ne peuvent pas empêcher ces contrefaçons, mais si la fraude est identifiée, il est possible d'entreprendre une action.

Examinez les paramètres Yahoo Mail

- Supprimez les contacts mai inconnus.
- Supprimez les comptes Mail liés que vous ne reconnaissiez ou ne contrôlez pas.
- Changer votre mot de passe sur les comptes liés que vous contrôlez.
- Vérifiez que votre réponse automatique de congés est désactivée.
- Découvrez si une autre personne a accédé à votre compte.

Autres paramètres de compte Yahoo Mail habituellement modifiés :

- Signature
- Nom d'expéditeur
- Adresse de réponse
- Transfert de mails
- Filtres
- Adresses interdites

Restaurer les mails, messages instantanés et contacts manquants

Si des mails, des messages instantanés ou des contacts sont manquants, vous pouvez restaurer les mails ou messages instantanés perdus ou supprimés. Vous pouvez également récupérer les contacts perdus.

Empêchez d'autres personnes d'accéder à nouveau à votre compte, même après avoir modifié votre mot de passe. Assurez-vous que votre compte reste protégé.

Recherchez la présence de logiciel malveillant sur votre ordinateur

Les logiciels malveillants peuvent corrompre votre système et collecter des informations sensibles, telles que des mots de passe et des coordonnées bancaires. Plusieurs programmes anti-logiciel malveillant sont disponibles sur Internet et permettent de détecter et de supprimer les logiciels malveillants sur les Mac et PC.

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84). Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs aux **risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnachas et les piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se mettre en conformité avec la **CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, conteneurs, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contacter-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : [Signes indiquant qu'un compte a été piraté et procédure à suivre | Yahoo Aide – SLN2090](#)

Toutes les 4 secondes, un nouveau malware téléchargé



Toutes les 4 secondes, un nouveau malware téléchargé

Selon Check Point, les téléchargements de logiciels malveillants inconnus ont été multipliés par 9 dans les entreprises. La faute aux employés ?

Dans leur rapport de sécurité 2016, les chercheurs de Check Point ont analysé plus de 31 000 incidents cyber touchant plusieurs milliers d'entreprises dans le monde. Résultat des courses : les téléchargements de logiciels malveillants explosent dans les entreprises. L'an dernier, les téléchargements de malwares encore « inconnus » des systèmes de sécurité d'organisations ont été multipliés par 9, passant de 106 à plus de 970 téléchargements par heure, selon Check Point. En moyenne, un nouveau programme malveillant inconnu est téléchargé toutes les quatre secondes. Et les employés sont présentés comme le maillon faible dans ce domaine.

Maillon faible

Les malwares « connus » font également des dégâts (un téléchargement toutes les 81 secondes en moyenne) lorsque les systèmes sont irrégulièrement mis à jour et que les correctifs de sécurité font défaut. Une variante d'un programme malveillant peut aussi confondre un antivirus, au risque d'exposer les systèmes et réseaux d'une entreprise à l'espionnage et au vol de données...[lire la suite]

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaches et les piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Yahoo victime de millions de comptes volés



Selon la presse américaine, le portail web pourrait bientôt confirmer le vol de plus de 200 millions de comptes. Un hiatus dans la phase de rachat de Yahoo par Verizon.

L'année 2012 a bel et bien été une annus horribilis pour les services web. Beaucoup de vols de données ont eu lieu cette année-là. Mais à l'époque, la plupart des services touchés avait relativisé, voire minimisé le nombre de comptes compromis.

Depuis quelques mois, le passé les rattrape et un pirate du nom de « Peace » égrène sur le Dark Web des paquets contenant des données sur des millions de comptes issues de vols de 2012. On pense notamment aux 167 millions de comptes de LinkedIn, 360 millions de comptes pour MySpace et 65 millions de Tumblr. Des doutes subsistent sur Dropbox qui a demandé à ses abonnés antérieurs à 2012 de changer leur mot de passe.

Mais au mois d'août dernier, Motherboard avait repéré sur le Dark Web une nouvelle vente de « Peace » concernant 200 millions de comptes Yahoo. Ces données vendus 3 bitcoins (soit environ 1800 dollars) peuvent contenir les noms d'utilisateurs, les mots de passe hachés avec l'algorithme MD5. Mais aussi les dates de naissance et, parfois, une adresse e-mail de secours...[lire la suite]

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaches et les piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

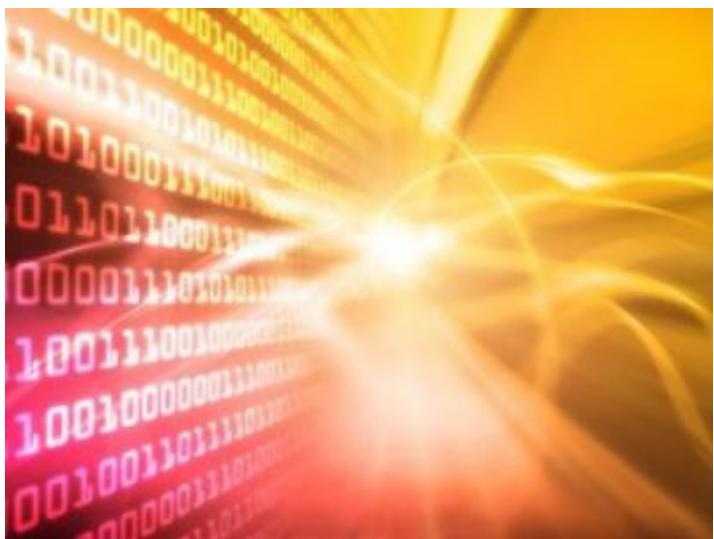


[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Yahoo va-t-il reconnaître le vol de 200 millions de comptes ?

Les données de santé, la nouvelle cible des cybercriminels



Les données de santé, la nouvelle cible des cybercriminels

Face au développement massif des nouvelles technologies, nos données personnelles sont aujourd’hui entièrement informatisées. De notre dossier médical jusqu’à nos données bancaires en passant par nos loisirs et notre consommation quotidienne, chaque minute de nos vies produit une trace numérique sans même que l’on s’en aperçoit.

Pendant des années nos données de santé étaient éparpillées entre médecins, laboratoire d’analyses, hôpitaux, dentistes dans des dossiers cartonnés qui s’accumulaient au coin d’un bureau ou sur une étagère. En 2012 la loi « hôpital numérique » avait permis un premier virage en obligeant la numérisation des données de santé par tous les professionnels pour une meilleure transmission inter-service. Depuis un an, la loi « santé 2015 » oblige à une unification et une centralisation des données de santé dans des serveurs hautement sécurisés constituant ainsi le Big Data.

Une centralisation des données qui n'est pas sans risque

Appliquée à la santé, le Big Data ouvre des perspectives réjouissantes dans le croisement et l’analyse de données permettant ainsi d’aboutir à de véritables progrès dans le domaine médical. Mais cela n'est pas sans risque.

Le statut strictement confidentiel et extrêmement protégé donne à ces données une très grande valeur. Nos données médicales deviennent ainsi la cible d'une nouvelle cybercriminalité, cotées sur le Dark Web.

Le Dark Web ou Deep Web est l’underground du net tel qu'on le connaît. Il est une partie non référencée dans les moteurs de recherche, difficilement accessible où le cybertrafic y est une pratique généralisée. Sur le Dark Web les données personnelles sont cotées et prennent ou non de la valeur selon leur facilité d'accès et leur rendement.

Là où les données bancaires détournées sont de plus en plus difficiles à utiliser suite aux nombreuses sécurisations mise en place par les banques, l’usurpation d’identité et la récolte de données médicales prennent une valeur de plus en plus grande. Selon Vincent TRELY, président-fondateur de l'APSSIS, Association pour la Sécurité des Systèmes d'information, interviewer sur France Inter le 8 septembre 2016, le dossier médical d'une personne aurait une valeur actuelle qui peut varier entre 12 et 18 \$.

Si l'on rapporte cette valeur unitaire au nombre de dossiers médicaux abrités par un hôpital parisien, on se rend compte que ceux-ci abritent une potentielle fortune pouvant aller jusqu'à des millions de dollars. Aussi pour protéger ces données, les organismes de santé se tournent vers des sociétés certifiées proposant un stockage dans des Datacenters surveillés, doublément sauvegardés, ventilés avec une maintenance 24h/24. Le stockage a donc un coût qui peut varier entre quelques centaines d'euros jusqu'à des centaines de milliers d'euros pour un grand hôpital. Le coût d'hébergement peut alors devenir un vrai frein pour des petites structures médicales où le personnel présent est rarement qualifié pour veiller à la sécurité numérique des données. Et c'est de cette façon que ces organismes deviennent des cibles potentielles pour les cybercriminels.

Des exemples il en existe à la Pelle. Le laboratoire Labio en 2015 s'est vu subtilisé une partie des résultats d'analyse de ses patients, pour ensuite devenir la victime d'un chantage. Les cybercriminels demandaient une rançon de 20 000 euros en échange de la non divulgation des données. Peu de temps après c'est le service de radiologie du centre Marie Curie à Valence qui s'est vu refuser l'accès à son dossier patients bloquant ainsi toute une journée les rendez-vous médicaux initialement fixés. Peu de temps avant, en janvier 2015, la Compagnie d'Assurance Américaine Anthem a reconnu s'être fait pirater. Toutes ses données clients ont été cryptées en l'échange d'une rançon.

Ces pratiques étant nouvelles, on peut s'attendre à une recrudescence de ce type de criminalité dans l'avenir selon les conclusions en décembre 2014 de la revue MIT Tech Review...[lire la suite]

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs aux **risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaques et les piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

**Même le FBI vous recommande très fortement de faire cela sur votre ordinateur !!
Suivez leurs conseils !**



**Même le
FBI vous
recommande
très
fortement
de faire
cela sur
votre
ordinateur
!! Suivez
leurs
conseils !**

C'est lors d'une conférence organisée à Washington que le directeur du Bureau fédéral d'enquête (FBI), James Comey, a évoqué la question de la cybersécurité.

C'était le 14 Septembre dernier. Et il a donné un conseil très précieux que nous devrions tous appliquer : « *Si vous allez dans n'importe quel bureau du gouvernement, vous verrez ces petites caméras au-dessus des écrans. Toutes ont un petit cache placé dessus. On fait ça pour éviter que des gens qui n'y sont pas autorisés ne nous regardent. [...] Je pense que c'est une bonne chose.* »

Effectivement, même si vous êtes un simple particulier, vous n'êtes pas à l'abri qu'un hacker prenne la main sur votre ordinateur et accède à votre webcam et votre micro. Etre écouté et observé dans son intimité ? Non merci sans façon ! Alors on vous conseille d'aller vite mettre un petit bout d'adhésif sur votre ordi...Question de précaution !

Beaucoup de gens le font déjà, rappelez vous au mois de Juin, nous vous avions parlé de cette photo de Mark Zuckerberg où l'on peut voir son ordinateur avec la cam et le micro protégés ...

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les arnaques et les **piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
 - Expertises de systèmes de vote électronique ;
 - Formations et conférences en cybercriminalité ;
 - Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
 - Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert
INFORMATIQUE

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Le FBI vous recommande très fortement de faire cela sur votre ordinateur !! Suivez

leurs conseils !